

les dni

LES DERNIÈRES NOUVELLES D'INGWILLER



JUILLET > SEPTEMBRE
2026 • N° 51

SOMMAIRE

DNI JUILLET·AOÛT·SEPTEMBRE 2026

Sommaire

Édito – Le mot du Maire.....	page 3
Extraits synthétiques des séances de Conseil municipal.....	pages 4 à 7
Le marché du samedi à l'heure d'été.....	page 8
Environnement urbain.....	page 8
Frelon asiatique.....	page 9
La vie associative·Une association se présente.....	page 10
Nos concours et expositions.....	page 11
Vie scolaire.....	page 12
Projet éveil musical.....	page 13
La vie de nos entreprises.....	page 13
La Police Municipale vous informe.....	page 14
Les brèves de notre bibliothèque.....	page 15
Mise à l'honneur de deux Ingwillerois.....	page 15
Les brèves de la CCPHLPP.....	page 16
Recycler le verre.....	page 17
L'équipe mobile des réductions des risques et des dommages.....	page 18
Marche Rose.....	page 18
Concert dans le jardin de la synagogue.....	page 19
État civil.....	page 20
Calendrier des manifestations.....	pages 21 à 23
Informations pratiques.....	page 24

Des exemplaires de DNI sont disponibles en mairie et vous trouverez également les versions pdf sur le site de la mairie.

www.mairie-ingwiller.eu



Pour nous contacter

Téléphone 03 88 89 47 20
contact@mairie-ingwiller.eu

Mairie d'Ingwiller
85 rue du Gal Goureau, 67340 Ingwiller
www.mairie-ingwiller.eu

 Mairie d'Ingwiller
LUNDI FERMÉ

MARDI de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00
MERCREDI de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00
JEUDI de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00
VENREDI de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00
SAMEDI 9h00 à 12h00

Comité de rédaction des DNI : Commission Communication
Conception et mise en page erwannfest.fr
Impression: imprimerie BOVI - ImprimVert®
Crédits photos @freepik @mairie Ingwiller





ÉDITO

LE MOT DU MAIRE

**Chères Ingwilleroises, Chers Ingwillerois,
Chères lectrices et chers lecteurs,**

La sécurité des piétons, une priorité pour notre conseil municipal.

La sécurité de tous les usagers de l'espace public et plus particulièrement celle des piétons constitue une préoccupation majeure de notre assemblée.

C'est dans cet esprit que nous avons réalisé un trottoir sur un secteur qui en était jusqu'à présent dépourvu. Cet aménagement répond à un objectif simple mais essentiel : permettre à chacun de se déplacer à pied dans les meilleures conditions de sécurité. Il assure désormais une liaison sécurisée entre la route de Bouxwiller et notre zone artisanale et commerciale, un axe fréquenté par de nombreux habitants et usagers.

La réalisation de ces travaux a été priorisée par rapport à ceux prévus rue des écoles. En effet la collectivité européenne d'Alsace nous avait informés qu'elle envisageait la rénovation de la couche de roulement entre le rond-point et le tourne à gauche. Il nous a paru pertinent de coordonner nos interventions, avec la communauté de communes Hanau-La Petite-Pierre et la CeA afin d'optimiser les coûts et de limiter les perturbations.

Je tiens à remercier les riverains pour leur patience et leur compréhension face aux désagréments occasionnés durant le chantier. Ces quelques contraintes temporaires étaient nécessaires pour mener à bien un aménagement attendu et utile à tous. Chaque projet est étudié avec la volonté d'améliorer le cadre de vie, de faciliter les déplacements et de rendre notre commune toujours plus accueillante et accessible.

L'arrivée de la période estivale est également synonyme de convivialité et de rencontre. Notre commune vivra au rythme de nombreuses manifestations qui animeront les semaines à venir. Je pense notamment au Marché du Terroir organisé par l'OMSCALI au parc public le 12 juillet, aux festivités de notre fête nationale les 13 et 14 juillet avec le traditionnel feu d'artifice, ainsi qu'au Messti du 15 au 18 août, avec ses animations et manèges qui réjouissent chaque année petits et grands.

Vous trouverez dans les dernières pages de ce bulletin l'ensemble des manifestations et rendez-vous qui feront vivre notre ville au cours de cet été.

J'aurai, comme toujours, beaucoup de plaisir à vous y rencontrer, à échanger avec vous et à partager ces moments de convivialité qui font la richesse de notre vie locale.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été.

**Votre nouveau maire
HANS DOEPPEN**



LA VIE À INGWILLER

EXTRAITS SYNTHÉTIQUES DE SÉANCES DE CONSEIL MUNICIPAL

Régulièrement nous vous communiquerons quelques extraits de compte-rendu de nos réunions de conseil municipal.

L'intégralité des comptes-rendus est disponible sur notre site www.mairie-ingwiller.eu, rubrique : mairie-les séances et consultable sur notre panneau interactif disposé devant la mairie.

CONSEIL MUNICIPAL DU 30/03/2026

Institutions et vie politique - Création des commissions municipales thématiques

M. le Maire rappelle que l'article L. 2121-22 du code général des collectivités territoriales (CGCT) dispose que le Conseil Municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

Les commissions sont constituées en règle générale pour la durée du mandat municipal mais peuvent être créées pour une durée limitée pour l'examen d'une question particulière.

Ces commissions municipales sont des commissions d'étude. Leur rôle se limite à l'examen préparatoire des affaires et questions qui doivent être soumises au Conseil Municipal.

Elles émettent de simples avis et peuvent formuler des propositions mais ne disposent d'aucun pouvoir propre, le Conseil Municipal étant le seul compétent pour régler, par ses délibérations, les affaires de la commune.

Ainsi, afin de favoriser le travail préparatoire des affaires soumises au Conseil Municipal, il est proposé aux élus de créer les commissions suivantes, lesquelles seront composées chacune de douze membres au maximum.

Commission		Responsable
1	Urbanisme – Gestion du Patrimoine – Bâtiments communaux – Sécurité	Hans DOEPPEN
2	Ressources financières	
3	Fleurissement et décorations saisonnières	
4	Education – Petite enfance – Jeunesse – Séniors – Vie sociale - Santé	Francine BRACH
5	Travaux – VRD – Environnement - Forêt communale	Jean-Marc KRENER
6	Vie culturelle – Tourisme - Mobilité	Elisabeth MATHIS
7	Associations – Sports – Gestion des salles et du matériel événementiel	Jean-Luc HERRMANN
8	Communication	Christelle GILGER
9	Ressources Humaines	Pascal ESCHENBRENNER
10	Développement économique – Foires et marchés	

CONSEIL MUNICIPAL DU 27/04/2026

Délibérations

En préambule, M. le Maire rappelle que la séance du jour a pour objectif d'approuver le compte financier unique et d'adopter le budget primitif 2026 de la ville, acte majeur de la vie municipale traduisant les orientations de la commune et les engagements pris devant les habitants lors des dernières élections.

Il précise que ce budget s'inscrit dans la continuité du débat d'orientation budgétaire du 23 février 2026 et de la commission des finances du 9 avril dernier.

Il évoque un budget 2026 équilibré, élaboré dans un contexte toujours exigeant, marqué par la hausse des coûts de l'énergie et les incertitudes économiques, qui impose une gestion rigoureuse et responsable.

Il rappelle que la priorité demeure la qualité du service public, avec le bon fonctionnement des écoles, l'entretien des équipements et le soutien à la vie associative, afin de répondre aux attentes des Ingwillerois malgré les contraintes.

Il précise que le budget 2026 est également un budget d'action et de préparation de l'avenir, fondé sur un programme d'investissements structuré et prudent.

C'est ainsi que la commune engagera prochainement la démolition de la friche de l'ancien centre de secours et la mise aux normes de l'éclairage du stade.

Plusieurs actions importantes sont programmées au groupe scolaire pour améliorer les conditions de sécurité et d'apprentissage des élèves notamment, l'installation d'un dispositif PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté), la mise en place d'un réseau internet filaire à la maternelle ou encore l'embellissement des salles de classe.

En matière d'amélioration du cadre de vie et de préservation de l'environnement, la commune engagera des travaux d'aménagement de trottoir route de Bouxwiller et poursuivra les actions de désimperméabilisation/végétalisation des cours d'école et des espaces publics de la ville.

M. le Maire évoque par ailleurs les études structurantes menées par la commune pour préparer l'avenir proche, notamment sur la rue de la forêt, le réaménagement du plateau sportif, ainsi que sur la restructuration d'îlots du centre-ville.

Il souligne le fait que la commune veille à maîtriser la fiscalité et les dépenses, afin de ne pas alourdir la pression sur les ménages tout en poursuivant les investissements grâce à une recherche active de subventions et à la maîtrise des dépenses de fonctionnement.

Il rappelle enfin que la situation financière de la commune demeure saine, avec un endettement contenu et une capacité d'autofinancement permettant de poursuivre les projets.

M. le Maire conclut son intervention en qualifiant le budget 2026 de budget de responsabilité, d'équilibre et de projection vers l'avenir d'Ingwiller.

Finances locales – Décisions budgétaires - Approbation du compte financier unique (CFU) de l'année 2025 pour le budget principal de la Ville

Le Compte Financier Unique (CFU) s'inscrit dans le cadre de la nomenclature M57 et de la modernisation de la gestion budgétaire et comptable des collectivités.

Le CFU est un document budgétaire commun à l'ordonnateur (le Maire) et au comptable public qui remplace le compte administratif et compte de gestion.

Il remplit à lui seul les mêmes fonctions de « rendus de comptes ».

Concrètement, le CFU retrace l'ensemble des opérations budgétaires et comptables réalisées au cours de l'année (recettes et dépenses), en offrant une vision cohérente et partagée entre l'ordonnateur et le comptable public. Le CFU a pour objectif de présenter, dans un format unifié et simplifié, l'exécution du budget sur un exercice donné. Il vise ainsi à améliorer la lisibilité, la transparence et la fiabilité de l'information financière.

Le CFU permet ainsi aux élus :

- de constater les résultats de l'exercice (excédent ou déficit) ;
- d'apprécier la situation financière de la collectivité ;
- de disposer d'une base claire pour orienter les décisions budgétaires futures.

M. le Maire a donc l'honneur de soumettre à l'approbation du Conseil Municipal, le CFU du budget principal de la Ville d'Ingwiller pour l'exercice 2025 détaillé en annexe et arrêté comme suit :

M. le Maire précise que la commission « Ressources Financières » a examiné en détail le CFU lors de sa réunion du 09/04/2026 et l'a approuvé à l'unanimité.

Le CFU est présenté par M. le Maire, ordonnateur des dépenses et recettes.

Conformément à l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme Francine BRACH, 1ère Adjointe, est désignée par le Conseil Municipal, aux fins de présider l'assemblée durant l'absence de M. le Maire qui doit quitter la séance avant le vote des CFU.

M. le Maire quitte la séance.

Mme Francine BRACH, présidente de séance, invite le Conseil Municipal à délibérer pour approuver le CFU 2025 du Budget principal de la Ville annexé à la présente et qui fait ressortir le résultat suivant :

BUDGET PRINCIPAL	Fonctionnement		Investissement	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
Réalisé 2025	4 570 012,81 €	- 3 310 819,64 €	1 878 855,39 €	- 2 879 637,32 €
Solde d'exécution budgétaire	1 259 193,17 €		- 1 000 781,93 €	
	258 411,24 €			
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	619 281,30 €	-295 185,00 €
Solde des restes à réaliser (RAR)	0,00 €		324 096,30 €	
Solde d'exécution budgétaire avec restes à réaliser	1 259 193,17 €		-676 685,63 €	
Solde cumulé	582 507,54 €			

Total dépenses hors RAR	- 6 190 456,96 €	258 411,24 €
Total recettes hors RAR	6 448 868,20 €	
Total dépenses y compris RAR	- 6 485 641,96 €	582 507,54 €
Total recettes y compris RAR	7 068 149,50 €	

Fonction publique – Ressources humaines – Adoption du tableau des effectifs actualisé au 01/04/2026

M. Pascal ESCHENBRENNER, Adjoint au Maire en charge des ressources humaines expose qu'aux termes de l'article L.313-1 du Code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'assemblée délibérante qui détermine ainsi l'effectif des emplois à temps complet et temps non complet, nécessaire au fonctionnement des services.

Enfin le conseil adopte tout au long de l'année des délibérations de création, modification ou suppression d'emplois qui modifient le tableau des effectifs des emplois permanents.

Dans le cadre du suivi de la gestion des ressources humaines de la commune et pour des raisons de transparence et de saine prévision budgétaire, il apparaît indispensable, préalablement à l'adoption du budget primitif, de disposer d'un tableau des effectifs actualisé reprenant l'ensemble des emplois permanents de la collectivité.

Par conséquent, il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le tableau des effectifs des emplois permanents suivant, actualisé au 1er avril 2026 :

Postes / filières / grades	D.H.S. (3)
Filière administrative	
ETP	6,6
Filière technique	
ETP	20,06
Filière police municipale	
ETP	2
Hors filières	
ETP	2,00
Nombre total d'agents :	33
ETP (Equivalent temps plein) :	30,66

Finances locales – Décisions budgétaires - Budget Principal de la Ville - Budget Primitif 2026

M. le Maire, Hans DOEPPEN, présente à l'assemblée le projet de budget primitif pour l'exercice 2026 concernant le budget principal de la Ville.

M. le Maire rappelle que conformément à l'article L. 5217-10-4 du CGCT, le projet de budget de la commune a été communiqué aux membres du Conseil Municipal avec les rapports correspondants et la convocation, 12 jours au moins avant l'ouverture de la première réunion consacrée à l'examen dudit budget.

M. le Maire précise par ailleurs que la commission des « Ressources Financières » a examiné et approuvé la proposition de budget primitif 2026 pour le budget principal de la ville lors de sa réunion du 09/04/2026.

M. le Maire propose donc au Conseil Municipal d'adopter le budget primitif 2026 arrêté comme suit :

Budget principal	Fonctionnement		Investissement	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
Propositions nouvelles 2026	3 995 200,00 €	3 995 200,00 €	2 048 741,63 €	2 372 837,93 €
Crédits reportés	0,00 €	0,00 €	619 281,30 €	295 185,00 €
Total Budget 2026	3 995 200,00 €	3 995 200,00 €	2 668 022,93 €	2 668 022,93 €
Total Dépenses	6 663 222,93 €			
Total Recettes	6 663 222,93 €			

Finances locales – Décisions budgétaires – Vote des taux de fiscalité directe locale 2026

Chaque année, l'assemblée délibérante est invitée à adopter les taux de fiscalité directe locale applicables sur le territoire de la collectivité dont le produit revient à la commune.

Par délibération en date du 07/04/2025, le Conseil Municipal avait décidé de maintenir les taux d'imposition à leur niveau de 2024, à savoir :

Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) :	28.10 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) :	59.33 %
Taxe d'habitation (TH) :	15.25 %

M. le Maire ne souhaite pas augmenter excessivement la pression fiscale sur les ménages, c'est pourquoi, il propose au Conseil Municipal de maintenir en 2026 les taux d'imposition à leur niveau antérieur pour la troisième année consécutive.

Il précise par ailleurs que la commission « Ressources Financières » a unanimement approuvé l'idée de ne pas augmenter les taux en 2026.

Domaines et patrimoine - Aliénations – Cession de l'immeuble communal sis 141 rue du Général de Gaulle à Ingwiller, cadastré section 3 n° 171

M. le Maire informe l'assemblée que la commune est propriétaire d'une maison d'habitation d'une superficie de 144 m², située 141 rue du Général de Gaulle à Ingwiller, sur un terrain cadastré section 3 n°171 d'une contenance de 3,5 ares.

Dans le cadre de sa stratégie de gestion patrimoniale, la commune a décidé en 2025 de procéder à la mise en vente de cet immeuble, vacant depuis plusieurs années, afin d'en permettre la valorisation et d'éviter sa dégradation, tout en limitant les charges d'entretien supportées par la collectivité.

Le bien a été mis en vente le 14 juin 2025 par l'intermédiaire d'une agence immobilière chargée d'en assurer une large diffusion, suivant un avis favorable de la commission « Urbanisme » du 02 juin 2025.

La commercialisation a été réalisée par différents canaux : apposition de panneaux et d'une bache sur la propriété, affichage en vitrine dans les agences d'Ingwiller et d'Obermodern-Zutzendorf, diffusion sur les principaux portails immobiliers français et internationaux, publication sur la page Facebook de l'agence, ainsi que recherche active dans le fichier clients.

Quatorze visites ont été réalisées, dont un tiers par des personnes à la recherche de leur résidence principale et deux tiers par des investisseurs.

Malgré une large diffusion de l'annonce et un ajustement du prix de vente, les démarches n'ont permis d'aboutir qu'à une seule offre d'acquisition concrète en février dernier, d'un montant de 138 000 €.

L'offre en question émane d'un investisseur présentant des garanties de financement sérieuses. L'acquéreur projette de rénover l'immeuble dans le respect de son architecture, sans en dénaturer les caractéristiques. Les travaux de rénovation envisagés par le candidat acquéreur sont estimés à 132 000 € (hors rénovation ultérieure de la toiture), avec l'objectif de créer deux logements de qualité, conformes aux normes thermiques actuelles.

Ce projet présente un intérêt particulier pour la commune. En effet, il permet de répondre aux objectifs de revitalisation poursuivis par la Ville dans le cadre du dispositif « Petites Villes de Demain ».

De plus, la vente de l'immeuble permettra à la commune de mettre fin aux dépenses induites par sa détention : charges d'entretien et de réparation, paiement de la taxes foncière, dépréciation du bien.

Enfin, la cession du bien permettra de réemployer autrement la valeur de cet actif au service des missions communales. Les recettes issues de la vente pourront ainsi contribuer au financement d'investissements poursuivant un but d'intérêt général au bénéfice de l'ensemble de la population.

Il est proposé au Conseil Municipal d'accepter la cession du bien au prix de 138 000 €, inférieur à l'évaluation du service des domaines, cette différence étant justifiée par des considérations d'intérêt général ainsi que par les conditions effectives du marché actuel.

L'avis des élus est demandé.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

Vu l'offre d'achat du bien appartenant à la commune d'Ingwiller, sis 141 rue du Général de Gaulle à Ingwiller, sur un terrain de 3,5 ares cadastré section 3 n°171, présentée par la SCI HORTUS VOSGIENSIS, au prix de 138 000 € net vendeur (prix net pour la Ville d'INGWILLER, hors taxes, hors frais notariés, hors droits de mutation et hors frais d'agence immobilière),

Autorise le Maire à signer l'acte de vente ainsi que tous les documents relatifs à ce dossier.



LA VIE À INGWILLER

LE MARCHÉ DU SAMEDI À L'HEURE D'ÉTÉ

Il est une activité estivale qu'on ne saurait bouder...flâner sur un marché, et Ingwiller vous propose de le faire place du marché, en complément des commerces traditionnels de notre centre ville.

L'accueil de tous ces commerçants vous permettra de passer des contraintes des courses au plaisir de participer à la vie économique du centre ville. Au-delà des produits alimentaires issus d'une production locale pour la plupart,

vous trouverez aussi des produits et des services introuvables ailleurs.

Confiture de chez nous, cuisine d'ailleurs, bougies aux senteurs inédites, affutage de vos outils. Venez tout simplement prendre un café ou l'apéro au bar du coin pour rencontrer et soutenir nos associations et prendre du bon temps, à samedi matin !



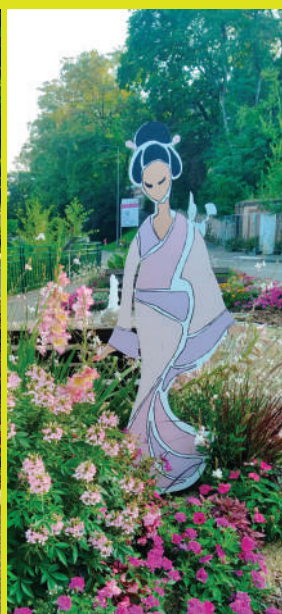
ENVIRONNEMENT URBAIN

Cette année marque la seconde et dernière saison de notre thème de fleurissement consacré aux « Danses du monde ». Afin de renouveler la découverte et d'éviter toute monotonie, plusieurs scènes ont été repensées et permutées dans les différents massifs de la commune.

Au fil des rues et des espaces fleuris, les visiteurs pourront ainsi voyager à travers les cultures et les traditions du monde entier : de l'énergie de l'Indlamu africain à l'élégance de la valse, du folklore alsacien à la chaleur du flamenco, sans oublier les couleurs du Bollywood indien, les rythmes du pow wow amérindien ou encore la convivialité de la country.

Cette année encore, quinze univers chorégraphiques sont mis à l'honneur : l'Indlamu, le folklore alsacien, le Ceili irlandais, le flamenco, le Bollywood, le pow wow, le Jarabe Tapatio mexicain, l'Apsara cambodgienne, l'Odori japonais, la valse, le disco, le rock, le hip-hop, le tamure polynésien et la country.

Les équipes communales et les bénévoles ont une nouvelle fois uni leurs talents et leur créativité pour offrir aux habitants et aux visiteurs un parcours floral original, coloré et vivant. Nous espérons que ce voyage autour du monde saura émerveiller petits et grands tout au long de la belle saison.



FRELON ASIATIQUE

La commune va déposer des pièges à frelons asiatiques dans des endroits stratégiques tel que le parc, les alentours du gymnase et des complexes scolaires.



S'INFORMER

Cycle de vie du frelon asiatique Période de découverte des fondatrices, nids primaires et nids secondaires

DE MI-MARS À MI-MAI

Présence de fondatrices

Emergence des fondatrices

Vérifier la présence de fondatrices sur les fleurs, notamment les camélias ou les *Cotoneaster Horizontalis* mais aussi dans les vergers en floraison.



DE MI-AVRIL À MI-JUILLET

Découverte de nids primaires

Vérifier la présence de nids primaires une fois toutes les deux semaines : sous les toitures, haut des fenêtres, nichoirs d'oiseaux, gouttières, granges, abris de jardin, garages, dépendances, parasols...

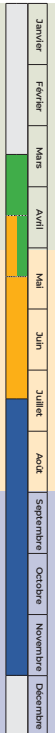


DE MI-AOÛT À MI-NOVEMBRE

Découverte de nids secondaires

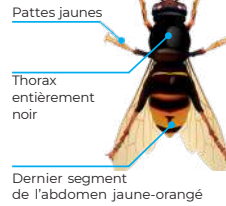
Dans le quart supérieur des arbres (entre 10 et 30 m), lors de balades, jogging, nordic walking, promenade avec le chien...

(voir en page suivante comment différencier les nids secondaires d'autres structures, nids de pies, corbeaux, gui !)

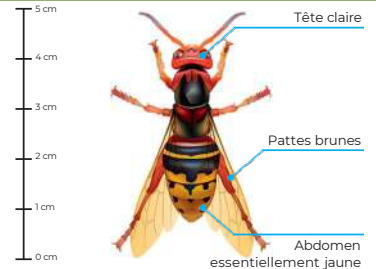


La fondatrice privilégie des endroits calmes (avec peu d'activités humaines) pour construire son nid primaire.

LE RECONNAÎTRE



Frelon Asiatique
Taille réelle 3 à 3,5 cm
À détruire



Frelon Européen
Taille réelle jusqu'à 4 cm
À préserver

NID PRIMAIRE

Entre mars et mai, dans un endroit abrité, la fondatrice construit et s'occupe seule des larves dans un nid gros comme une orange.



Frelon asiatique

NID SECONDAIRE

La colonie issue du nid primaire, à partir de fin mai, migre dans un nid secondaire situé dans les arbres à plus de 10 m de hauteur. Exceptionnellement il peut s'installer à hauteur d'homme (haies, plaque d'égout). La taille du nid peut atteindre 1 m de diamètre et peut alors contenir plus de 2 000 individus.



Frelon asiatique

NID SECONDAIRE - CONFUSIONS POSSIBLES AVEC :



Nid secondaire



Boules de gui



Nids d'oiseaux, pies ou corbeaux

LE SIGNALER

VOUS L'AVEZ VU ? SIGNALEZ-LE !



Signalez un nid ou une observation d'individu sur www.lefrelon.com
Ou signalez-le à l'adresse courriel suivante :

pour le Bas-Rhin : referentfa67@gmail.com

pour le Haut-Rhin : referentfa68@gmail.com

Et dans la mairie de la commune où a eu lieu l'observation.



LES ENJEUX



Protection des populations : le frelon s'implante majoritairement dans les zones urbaines et péri-urbaines. Il perturbe la vie au quotidien (marchés, terrasses, restaurants, écoles, jardins).



Protection de la biodiversité : 1 seul nid de frelons asiatiques consomme plus de 11 Kg d'insectes utiles et indispensables à la pollinisation.



Protection de l'apiculture : Entre 20 et 25 % de pertes de colonies sont dues au frelon asiatique !
Protection de l'arboriculture et de la viticulture : pertes de récolte.

FRELON ASIATIQUE=DANGER

Il ne faut pas intervenir soi-même ou s'approcher à moins de 10 m d'un nid secondaire.

La destruction doit être réalisée par un professionnel.

Soyez prudent lors de vos travaux de jardins (taille de haies ou tontes) !

LA VIE ASSOCIATIVE

Après nous avoir enchantés lors de leurs prestations artistiques ou culturelles, et porté haut et fort les couleurs de notre belle cité au niveau sportif, le mercure nous indique que l'été se profile et avec lui le temps de la trêve.

Pour les associations trêve ne veut pas dire forcément arrêt. Certaines continueront en effet à vous proposer des animations, des soirées festives ou assurer la partie restauration lors des festivités alors que d'autres préparent déjà la rentrée. En attendant de vous retrouver nombreuses et nombreux, les associations vous souhaitent de passer d'agréables vacances. A l'occasion des festivités du 14 juillet, les sportives / sportifs et personnes méritantes se verront honorés par la commune

L'OMSCALI SE PRÉSENTE

Du nouveau du côté de l'OMSCALI (Office Municipal des Sports, Culture, Arts et Loisirs d'Ingwiller). Suite au renouvellement de l'équipe municipale le bureau de l'OMSCALI se compose de 10 membres issus pour moitié de membres du conseil municipal, et pour l'autre du tissu associatif.

Lors de l'assemblée générale qui s'est tenue le 30 avril, en présence d'un grand nombre de représentants d'associations, les membres issus du tissu associatif ont été élus.

Le nouveau bureau est ainsi composé des membres suivants :

Conseil municipal

HERRMANN Jean Luc
GILGER Christelle
SCHIMMER Gérard
ZIMMERMANN Martine
GESCHWIND Nicole

Associatif

ESCHENBRENNER Valérie (Run'ing)
GRUSSI Yves (SRIB)
BAUER Annia (Le P'tit déclin)
JAMBERT Cédric (Hanau tennis de table)
WINCKLER Maëva (Les P'tits loups)

Lors de l'assemblée générale M HERRMANN Jean Luc a été élu au poste de Président. Les autres postes seront pourvus lors de la première réunion du nouveau bureau. Ceux-ci vous seront communiqués lors du prochain numéro des DNI.

Le bureau tient à remercier chaleureusement l'ensemble des membres de l'ancien bureau pour le travail accompli et tout particulièrement M STUCKI Rémy, membre depuis la création de l'OMSCALI, pour son engagement sans faille au service de la cause associative.



Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous



CANICULE

En période de canicule ou d'urgences sanitaires, soyons attentifs aux autres ! Vous connaissez des personnes isolées, vulnérables ?

Faites-leur connaître le registre nominatif, totalement confidentiel.

Qui peut y figurer ? Les personnes âgées de plus de 65 ans · Les personnes âgées de 60 ans et plus, reconnues inaptes au travail · Les adultes handicapés · Les personnes en situation d'isolement

L'inscription dans le registre est facultative

et nécessite une démarche volontaire.

Toute personne se sentant en situation de fragilité peut demander son inscription, celle-ci peut aussi être demandée par un tiers (parent, médecin traitant, service d'aide ou de soin à domicile)

Le formulaire d'inscription sur le registre nominatif « personnes vulnérables – Plan ORSEC » est disponible en mairie.

Pour tout renseignement s'adresser aux services de la mairie au 03 88 89 47 20



EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66* (appel gratuit) mexco.fr - alcanicule.fr

NOS CONCOURS ET EXPOSITIONS

L'EXPOSITION « DROLES D'OISEAUX »

Un évènement exceptionnel et unique qu'il ne fallait pas manquer

L'EXPOSITION « DROLES D'OISEAUX » s'est déroulée du 20 juin au 5 juillet à la mairie d'Ingwiller tous les jours de 14h à 18h et le samedi de 10h à 12h / 14h à 18h organisée par LETZ Pierre et MARTIN Daniel

Dans la continuité de deux expositions précédemment organisées par la Fédération Française de la création couture sur mesure — « Pièces uniques » en 2024 et « Entrez dans la danse » en 2025 —, « Drôles d'oiseaux » est une exposition pluridisciplinaire née de la photographie inspirante de Muriel PÉNICAUD.

Elle rassemble autour d'elle une quinzaine d'artisans du collectif Qui es-tu ?, qui proposent chacun une interprétation singulière à travers leurs métiers d'art.

S'y ajoutent des créations de mode de la Fédération Française de la création couture sur mesure établissant un dialogue subtil entre matières, volumes et identité. Les photographies de Muriel PÉNICAUD complètent ce parcours, offrant un fil conducteur poétique et introspectif.

Une immersion sensible où se rencontrent arts d'exception, mode et regard photographique.



CONCOURS PHOTOS

Cette édition 2026 a été un réel succès tant par la participation de 9 photographes que par la beauté des photos.

Départager les 36 photos n'a pas été chose facile.

Les gagnants sont :

1. La photo prise par **Christian SCHAGUENE**
2. La Photo prise par **Violaine HIRTZ**
3. La photo prise par **Lucille SPIELMANN**

Félicitations aux 3 gagnants.

Mais également à tous les photographes qui ont participé au concours, tous très inspirés par le thème des « Oiseaux » avec de très beaux clichés qui ont émerveillé les visiteurs de l'exposition.



1^{er} prix SCHAGUENE Christian



2^e prix HIRTZ Violaine



3^e prix SPIELMANN Lucille

VIE SCOLAIRE

LA MENACE DE FERMETURE DE CLASSE À INGWILLER

Parole aux parents d'élèves

L'école d'Ingwiller fait aujourd'hui face à une menace de fermeture d'une classe. Établissement auquel de nombreuses générations d'habitants sont attachées, il accueille désormais nos enfants et petits enfants, qui y trouvent un cadre d'apprentissage structurant et bienveillant.

Au fil des années, cette école a bénéficié d'améliorations significatives, tant structurelles que pédagogiques et architecturales, portées par la commune. Elle constitue aujourd'hui un équipement scolaire de qualité, solidement implanté au cœur du territoire.

La perspective d'une fermeture de classe à la prochaine rentrée est perçue comme un affaiblissement de cet équilibre, alors même que l'établissement joue un rôle essentiel dans la cohésion et l'attractivité de notre commune.

Cette menace pourrait se renouveler chaque année, le nombre de classes étant directement lié aux effectifs, eux mêmes dépendants de la natalité dans les quatre communes constituant notre regroupement pédagogique concentré. Cette logique démographique, strictement comptable, ne reflète ni la réalité du terrain ni l'ambition éducative portée collectivement.

Quelques parents d'élèves se sont mobilisés dès l'annonce de la décision de l'Inspection académique. Depuis, nous menons des actions coordonnées avec la commune, régulièrement relayées par la presse locale. Notre objectif est clair : obtenir l'annulation de cette fermeture — comme en 2022 — ou, à défaut, son report, afin de laisser à la commune et à l'équipe pédagogique le temps nécessaire pour s'organiser dans l'intérêt des enfants.



Le mot de la commune pour l'annonce de fermeture

Par courrier du 13 avril 2026, M. FELD-GROOTEN, Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale, nous annonce le retrait d'un poste monolingue à l'école maternelle à compter de la rentrée de septembre prochain.

La baisse démographique est une réalité de notre territoire mais la fermeture annoncée porterait réellement préjudice à la qualité de prise en charge des enfants de notre groupe scolaire.

C'est pourquoi, nous avons adressé un courrier au DASEN, en date du 28 avril 2026, le rendant attentif à toutes les initiatives prises par la commune pour offrir des services qualitatifs au niveau des écoles : accueil des enfants de Weinbourg depuis septembre 2023, ouverture d'un dispositif d'auto-régulation (DAR) la même année,

extension des locaux du périscolaire achevée en 2024, végétalisation des cours d'école en 2025...

Nous nous sommes aussi rapprochés d'un RPI (regroupement pédagogique intercommunal) avoisinant pour leur proposer de nous rejoindre. Cette opportunité est à l'étude.

Ainsi, en soutien aux familles mobilisées contre cette fermeture de classe, nous avons demandé au DASEN de revenir sur sa décision.

Une nouvelle étude de sa part est prévue courant juin, nous serons alors fixés sur le maintien ou non de notre sixième classe en maternelle.

PROJET ÉVEIL MUSICAL

Le mardi 28 avril, les élèves de deux classes de CP et CP-CE1 ont présenté avec enthousiasme le fruit de leur projet d'éveil musical devant leurs camarades, leurs familles ainsi que les invités de la commune.

Ce projet, financé par la municipalité, s'est déroulé sur dix séances de deux heures durant lesquelles les enfants ont découvert les différents aspects de la musique : le chant, la composition musicale et même le rôle de chef d'orchestre.

Les élèves ont fait preuve de concentration et d'une belle capacité d'écoute. Ils se sont investis avec plaisir dans cette aventure artistique, apprenant à chanter ensemble, à suivre le rythme et à créer une véritable harmonie de groupe.

La restitution du 28 avril a permis de mettre en valeur tout le travail accompli sous la guidance de M. André ACKERMANN. Ce moment musical, chaleureux et convivial restera un beau souvenir pour les enfants comme pour le public présent.



LA VIE DE NOS ENTREPRISES

UNE ENTREPRISE SE PRÉSENTE ...

ID Photos mobile & services est une micro-entreprise créée par Kathia Eich, photographe agréée ANTS, spécialisée dans la réalisation de photos d'identité conformes aux normes officielles.

Après dix années d'expériences au sein du magasin Espace Images à Ingwiller, Kathia a souhaité poursuivre cette activité de proximité lorsque le commerce a fermé ses portes fin mars 2026, à la suite du départ à la retraite de sa gérante photographe, Véronique Jochem, présente dans l'entreprise depuis plus de 35 ans.

Consciente de l'importance de maintenir un service de photos d'identité accessible aux habitants d'Ingwiller et ses environs, Kathia a décidé de créer ID Photos mobile & services afin de continuer à proposer un service professionnel, humain et de qualité.

Dans un premier temps, l'activité a débuté par des photos d'identité réalisées à domicile, avec la volonté de répondre aux besoins de chacun.

Très vite, il est apparu essentiel de pouvoir accueillir le public dans un espace dédié.

À la suite d'échanges avec différents acteurs de la ville d'Ingwiller, également attachés au maintien de ce service de proximité pour ses administrés, une solution a pu être trouvée grâce à Aurélie et Franckie Ackermann cofondateur de l'entreprise ACK Fermetures et Stores à Ingwiller.

En proposant un local pour accueillir l'activité, le projet a pris forme.

Dans un contexte où ces services essentiels tendent à disparaître, leur engagement contribue concrètement à préserver un accès simple et local pour tous.

Photographe agréée ANTS, Kathia Eich réalise :

- des photos pour cartes d'identité
- passeports
- visas tous pays
- permis de conduire avec signature ANTS
- titres de séjour avec signature ANTS
- photos CV
- photos pour licences sportives
- ainsi que des photos décontractées pour les inscriptions aux écoles.

ID Photos s'adresse à tous les publics : nourrissons, bébés, enfants, adultes, seniors, personnes à mobilité réduite et en situation de handicap.

Des interventions sont également proposées dans les EHPAD et les maisons d'accueil spécialisées.

Une attention particulière est portée aux tout-petits, pour lesquels les photomaton ne sont souvent ni adaptés ni rassurants. Grâce à un accompagnement patient et personnalisé, les photos sont réalisées dans les meilleures conditions, en respectant les normes administratives tout en

assurant le confort de l'enfant et des parents.

En complément des photos d'identité, ID Photos mobile & services propose également :

- l'impression photos tous formats
- les copies et reproductions de photos anciennes
- les photomontages personnalisés
- ainsi que l'impression de photos hommage réalisée dans les meilleurs délais pour les cérémonies d'obsèques.

Kathia vous accueille chez ACK Fermetures et Stores au 34 route de Haguenau à Ingwiller et sans rendez-vous :

Lundi : de 9h à 13h

Mercredi : de 15h à 19h

Samedis : 2^e et 4^e du mois de 8h30 à 12h30

Pour la prise de rendez-vous de vos photos d'identités à domicile, les impressions et travaux photos ou toute autre demande.

Contacteur :
Kathia Eich

ID Photos mobile & services 06 34 37 26 04
id.photosmobile@gmail.com
Page Facebook : ID Photos mobile & services



LA POLICE MUNICIPALE VOUS INFORME



CONTACT POLICE MUNICIPALE
89 Rue du Général GOUREAU
03 67 34 63 06
police.municipale@mairie-ingwiller.eu
f Police municipale d'Ingwiller



Sécurisation des passages piétons

Conformément à la loi n° 2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités, la commune a l'obligation de mettre en conformité le stationnement aux abords des passages piétons avant le 31 décembre 2026.

Cette réglementation impose la suppression des emplacements de stationnement situés à moins de cinq mètres en amont des passages piétons, afin d'améliorer la visibilité entre les automobilistes et les piétons, et de renforcer la sécurité de l'ensemble des usagers de la route.

Les travaux de mise en conformité seront réalisés progressivement au cours du deuxième semestre 2026. Les emplacements supprimés pourront, lorsque cela sera possible, être réaffectés à des espaces de stationnement destinés aux vélos et cycles à assistance électrique.



Les CM2 apprennent à rouler en toute sécurité !

Depuis 2025, la Police Municipale intervient chaque année auprès des élèves de CM2 de l'école primaire d'INGWILLER, dans le cadre du programme « Savoir Rouler à Vélo ». Cette formation, animée par le Brigadier-Chef Principal Pierre Moncharmont, a pour but de permettre aux enfants d'apprendre les bons réflexes pour circuler à vélo en toute sécurité, ceci avant leur entrée au collège.

En premier lieu, le policier municipal effectue un contrôle des vélos et des équipements. Freins, pneus, éclairages... chaque vélo est vérifié avec soin, et de petits réglages et réparations sont effectués afin que les enfants puissent rouler sur un vélo en excellent état.

Place ensuite à la partie théorique du module. En salle de classe, les élèves découvrent les règles du Code de la route, la signification des panneaux de signalisation ainsi que les équipements obligatoires du cycliste et du vélo. Une étape indispensable pour apprendre à circuler à vélo en toute sécurité

et en toute autonomie.

Après ces explications, les enfants passent à la pratique dans la cour de l'école à travers différents ateliers ludiques et techniques. Parcours, slaloms et exercices d'équilibre, ateliers qui leur permettent de gagner en confiance et en maîtrise de leur vélo. Pour terminer, les élèves participent à un parcours routier aménagé sur un parking sécurisé, reproduisant des situations proches de la circulation réelle. Une excellente façon de mettre en application tout ce qu'ils ont appris durant la formation.

Une fois tout le programme effectué, chaque enfant se voit récompensé par une attestation « Savoir Rouler à Vélo », symbole de son engagement et des compétences acquises.

En 2026, 70 élèves des trois classes de CM2 ont participé à cette belle initiative. Toutes les séances se sont déroulées dans une ambiance studieuse, conviviale et pleine de bonne humeur.

La Police Municipale tient à remercier les équipes enseignantes et l'ensemble des élèves pour leur investissement et leur participation active tout au long de cette formation.



Rappel des obligations en matière d'élagage et d'entretien des végétaux

Nous constatons actuellement, chez certains habitants, un défaut d'entretien des haies et arbres bordant le domaine public. Les personnes concernées seront contactées afin de leur rappeler les obligations prévues par la réglementation en vigueur.

Nous rappelons que les branches d'arbres et haies débordant sur les trottoirs ou la chaussée peuvent gêner le passage des piétons ainsi que la circulation des véhicules. Elles peuvent également masquer l'éclairage public ou réduire la visibilité, générant ainsi des risques pour la sécurité des usagers de la voie publique.

Un arrêté municipal impose aux propriétaires et occupants de veiller à l'entretien régulier des haies, arbres et arbustes bordant le domaine public. Les haies doivent être taillées à l'aplomb des limites de propriété, tandis que les branches d'arbres surplombant le trottoir doivent être maintenues à une hauteur minimale de 3 mètres, et à 4,50 mètres lorsqu'elles surplombent la chaussée.

Si vous êtes concernés par cette situation, nous vous remercions de bien vouloir procéder aux travaux d'entretien et d'élagage nécessaires afin de rétablir des conditions normales de circulation et de sécurité sur le domaine public.

Des sanctions peuvent être prises en cas de non-respect des dispositions de l'arrêté municipal en matière d'élagage, notamment des poursuites au titre des contraventions de deuxième classe pouvant être sanctionnées par une amende de 150 euros, ainsi que l'application d'une amende administrative pouvant atteindre 500 euros.

LES BRÈVES DE NOTRE BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Lieu de découverte, de culture et de partage, la bibliothèque municipale d'Ingwiller vous ouvre ses portes tout au long de l'année.

Avec plus de 6 000 ouvrages disponibles, chacun peut y trouver son bonheur, quel que soit son âge ou ses envies de lecture. Petits et grands lecteurs y découvriront :

- des bandes dessinées pour jeunes et adultes
- des romans contemporains et classiques
- des romans policiers et de science-fiction
- des documentaires variés
- des livres en grands caractères
- des ouvrages de cuisine, de jardinage, de bricolage et bien d'autres encore.

Grâce au soutien de la Ville d'Ingwiller, plus d'une centaine de nouveaux livres viennent enrichir les rayons chaque année, parmi lesquels les dernières nouveautés littéraires et les ouvrages primés (Prix Goncourt, Prix Femina...). La BDBR (Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin) nous permet également de proposer régulièrement des titres récents.

Parce qu'une bibliothèque vit aussi grâce à ses lecteurs, nous sommes attentifs à vos suggestions et à vos envies pour nos futurs achats.

Une quinzaine de bénévoles passionnées assurent les permanences et vous accueillent chaleureusement :

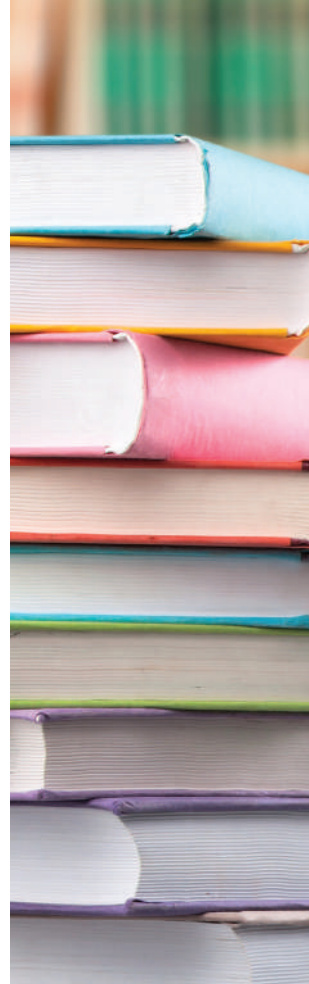
- le mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h
- le samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h

Pendant les vacances scolaires, la bibliothèque reste ouverte :

- le mercredi de 14 h à 16 h
- le samedi de 10 h à 12 h

L'emprunt est entièrement gratuit : chacun peut emprunter jusqu'à trois livres pour une durée de trois semaines.

Que vous soyez lecteur occasionnel, passionné de romans, amateur de bandes dessinées ou simplement curieux, n'hésitez pas à pousser la porte de votre bibliothèque municipale !



MISE À L'HONNEUR DE DEUX INGWILLEROIS



M. KOPF Alfred

Il y a parmi les musiciens de la MMI une personne que les musiciens en herbe peuvent prendre en exemple !

Il est né le 3 décembre 1939, il a 86 ans. Il a rejoint la musique municipale en 1953, il avait 13 ans, et ça fait donc 73 ans qu'il fait de la musique à Ingwiller.

Il a joué sa dernière partition avec la musique municipale d'Ingwiller lors du concert de printemps en date du 11 avril 2026. Il a connu dans sa vie des moments de bonheur, mais aussi des moments douloureux et à chaque fois il revenait aux répétitions et sur scène, dans les moments difficiles la musique était là pour lui, et ses copains de la musique aussi.

En 73 ans il a connu, 7 présidents, 6 vice-présidents et 9 chefs, il a sans doute participé au redémarrage et au passage au statut municipal en 1970 avec le Dr Kummer. Puis les années fastes avec l'époque de M. Schuler, Ph Beck et Arsène et finalement au renouveau avec Claude Winstein, Emile et quelques-uns d'entre-nous. Il est la mémoire vivante de la MMI.

La MMI lui a rendu un chaleureux hommage et l'a remercié pour toutes ces années et compte sur lui pour venir les applaudir lors de leurs sorties et concerts, en lui offrant un joli panier.

Notre doyenne Mme Georgette SCHAEFFER 102 ans

C'est dans une ambiance chaleureuse et conviviale, entourée de sa famille et de ses proches que Georgette Schaeffer née Stucki a passé le cap de ses 102 années le mercredi 20 mai dernier. Originnaire de Sparsbach, elle a vécu durant toute sa vie Rue Liewer à Ingwiller. Après le décès de son mari en 1997, elle a pu rester chez elle avec l'assistance de sa fille jusqu'au-delà de ses 97 ans. Beaucoup se rappelleront de la dame âgée qui traversait lentement la rue pour se rendre chez la boulangère ou à la boucherie. Sa santé déclinant, Mme Schaeffer s'est résolue à rejoindre la maison de retraite du Neuenberg où elle réside maintenant depuis près de 5 ans au Pavillon Emmaus. M. Hans Doeppen, Maire et ancien voisin de la jubilaire au centre-ville, est venu lui présenter les félicitations de la municipalité, lui offrant un bouquet printanier accompagné de douceurs chocolatées.





LES BRÈVES DE LA COMMUNAUTÉ DES COMMUNES HANAU LA PETITE PIERRE

Maison de l'intercommunalité – 10 route d'Obermodern – 67330 Bouxwiller
Tél. 03 88 71 31 79 - Mél : accueil@hanau-lapetitepierre.alsace



Service des piscines

Réouverture de la piscine de plein air à Ingwiller

La piscine de plein air située à Ingwiller rouvre ses portes du 1er juin au 31 août tous les jours de 10h à 19h. Le site proposera une saison estivale avec animations et activités de plein air pour le plaisir de tous.

Tout est prêt pour vous accueillir à la piscine de plein air ! Durant la période de fermeture, des travaux d'entretien ont été réalisés afin d'offrir aux usagers un site agréable et accueillant. L'équipe est au complet et impatiente de retrouver les nageurs pour cette nouvelle saison. Profitez d'un cadre verdoyant, idéal pour vous prélasser au soleil, ainsi que de bassins chauffés pour une baignade agréable.

Comme chaque année, une petite restauration sera également proposée tout au long de la journée : snacking, desserts et boissons seront en vente sur place pour satisfaire petits et grands appétits.

Rappel important : les enfants de moins de 12 ans doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte..

Des activités proposées durant tout l'été

Durant cette nouvelle saison, une activité gym douce est proposée les mardis et jeudis à 9h15, pour des séances de 45 minutes avant l'ouverture au public.

Et pour les plus jeunes, comme l'année passée, une structure gonflable de 18 mètres de long sera installée dans le parc de la piscine dès le 1er juin et durant les trois mois d'ouverture. Elle sera accessible aux enfants de 3 à 12 ans sous la surveillance des parents.

Informations pratiques :

Piscine de plein air d'Ingwiller

Route de Rothbach – Ingwiller

Tél. 03 88 89 40 24

Informations complètes sur le site des piscines : piscines.hanau-lapetitepierre.alsace



École intercommunale de musique inscriptions ouvertes

L'École intercommunale de musique ouvre les inscriptions pour l'année scolaire 2026/2027. Avec plus de 215 élèves et 16 enseignants, elle propose une large palette de cours instrumentaux pour tous les âges : flûte à bec, flûte traversière, clarinette, hautbois, saxophone, trompette, cor d'harmonie, trombone, tuba, euphonium, batterie, xylophone, piano, accordéon, violon et guitare. Les futurs musiciens qui n'ont pas encore choisi leur instrument pourront s'informer durant la journée portes ouvertes organisée mercredi 2 septembre :

- de 10h à 12h à Ingwiller (4 place du Marché) ;
- de 14h à 16h à Bouxwiller (8 place de l'Église).

Les inscriptions et réinscriptions se font directement en ligne via la plateforme Opentalent.

Plus d'infos : www.hanau-lapetitepierre.alsace

Semaine de la rentrée (21-26 septembre) accompagner les familles

Dans le cadre du programme « Parents d'ados, mode d'emploi », la Communauté de Communes organise la Semaine de la rentrée du 21 au 26 septembre.

Au programme :

- 23 septembre : atelier parents/ados « Papotte et cuisine » à Wingen-sur-Moder ;
- 24 septembre : café parents « Droits et devoirs des ados » à Bouxwiller ;
- 26 septembre : atelier numérique « Prise en main MBN et Educonnect » à Ingwiller.

Ces rendez-vous ont pour objectif d'accompagner les familles dans cette période de transition et de favoriser les échanges entre parents et adolescents.



RESTEZ CONNECTÉS AVEC CITYKOMI®

Suivez l'actualité de la Communauté de Communes en temps réel avec Citykomi®, l'appli citoyenne gratuite et sans pub. Infos pratiques, alertes, événements... ne manquez rien !

Téléchargez Citykomi® sur votre store et recherchez : **Hanau-La Petite Pierre infos**



Recycler le verre, tout le monde y gagne !



Savez-vous que le verre est le seul matériau qui se recycle à l'infini ?

85% des 2,6 millions de tonnes de verre mises sur le marché en France chaque année sont triés, et 100% du verre collecté est recyclé.

Après sa collecte, une série de tris permet d'éliminer les matières indésirables (papiers, infusibles comme la porcelaine par exemple). Le verre est ensuite broyé, on obtient ce qu'on appelle le calcin. Le verrier fait fondre le calcin à 1 500°C, puis il est soufflé pour devenir de nouveaux emballages en verre.

Le saviez-vous ?

- ▶ Près de 7 bouteilles sur 10 sont composées de verre recyclé en France.
- ▶ On consomme chaque année près de 50 kg d'emballages en verre par personne ; 171 tonnes de verre ont été triées dans notre commune en 2025, soit 42 kg par habitant (39 kg par habitant pour l'ensemble du SMITOM de Haguenau-Saverne, qui en gère le traitement).
- ▶ Le recyclage du verre consomme moins d'énergie que sa fabrication à partir de matières premières.
- ▶ Le démélange, c'est-à-dire le tri du verre par couleur, permet aujourd'hui de séparer automatiquement par des moyens optiques le verre coloré du verre blanc, même après broyage, et donc de fabriquer du verre recyclé incolore.

Le collecteur de verre nous rend attentif à des erreurs qui ont été constatées à Ingwiller : du verre autre qu'emballage ainsi que de la céramique ont été déposés à plusieurs reprises dans les conteneurs.

- Ne déposez dans les conteneurs à verre que le verre d'emballage !



- Tous les autres verres (vaisselle, objets de décoration, miroirs...) y sont interdits.

L'ÉQUIPE MOBILE DES RÉDUCTIONS DES RISQUES ET DES DOMMAGES (RDRD)

Qui sommes-nous ?

Une équipe constituée d'infirmiers, de travailleurs sociaux et d'un médecin référent du CSAPA (Centre d'Accueil, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) du Centre Hospitalier de Saverne. Notre équipe se déplace en fourgon aménagé dans le secteur de l'Alsace Ouest, dans un objectif "d'aller vers" les personnes présentant une conduite addictive (avec ou sans produit, licite ou illicite). Nous accueillons les personnes gratuitement et dans le respect de leur anonymat

Que proposons-nous ?

Vous accueillir sans jugement, vous offrir un lieu de parole et d'écoute, vous conseiller sur la réduction des risques,

vous permettre un accès aux soins et au dépistage, vous accompagner dans vos démarches administratives et sociales (ordinateur, WIFI et imprimante dans le camping-car), vous orienter et vous faciliter l'accès au réseau local de santé, à des dispositifs de droit commun et aux organismes sociaux et médico-sociaux de proximité.

Les horaires des permanences

Les lundis de 14h à 17 h : SAVERNE et alentours

Les mercredis de 14h à 17 h : INGWILLER et alentours

N'hésitez pas à nous contacter par appel ou SMS pendant les horaires de permanence pour que nous convenions d'un lieu de rencontre : 07.88.22.93.04



MARCHE ROSE

Le ROTARY club d'Ingwiller-Bouxwiller-LPP, avec le soutien de l'OMSCALI (regroupement de l'ensemble des associations), la ville d'INGWILLER et la présence de ALSACE CONTRE LE CANCER a organisé le 24/04/26 à partir de 17h30 à la Halle centre-ville, la Marche Rose contre le cancer du sein.

Le cancer féminin est, et reste à ce jour, une préoccupation pour chacun de nous.

Les marraines témoignent de leur combat quotidien face à cette maladie et insistent sur le rôle important du dépistage.

C'est pourquoi, nous avons organisé cette action pour la 5ème année consécutive.

Nos circuits de 4 et 8 Km environ, sans difficultés, permettent, dans un cadre verdoyant et bucolique des Vosges du Nord, de marcher, flâner en famille petits et grands, entre collègues et amis.

Au creux d'un sentier, retentit la sonnerie des « Cors des Alpes » à la grande surprise des marcheurs.

Outre cette animation sur le parcours, à la Halle Centre-ville, Jeannette et les « girls » de la Gymnastique pour tous s'adonnent à une belle démonstration chorégraphique d'échauffement en musique, avant le départ.

Au retour, une rose est remise à chaque participant par

les marraines Sylvie et Sophie, en souvenir de Nicole, marraine durant les premières années.

Un gobelet à l'effigie de la Marche Rose est également distribué à tous les participants inscrits.

Cette 5ème édition avec le concours d'un temps quelque peu estival a rassemblé près de 700 personnes.

Juste à titre d'information, sachant que nous souhaitons affecter les fonds localement, Alsace contre le Cancer a investi notre contribution résultant de la marche rose des années précédentes, d'abord dans la recherche puis dans l'acquisition de matériel sophistiqué destiné à l'hôpital de Haguenau.

Outre les membres de notre club, la présence de nombreux bénévoles des différentes associations locales, l'appui de la logistique de la Ville d'Ingwiller ont permis de réaliser cette action permettant de combiner l'aide à la recherche avec le sport et la convivialité, sans oublier la détermination de la renouveler dans les années à venir.

Nous remercions tous les bénévoles et participants pour leur soutien.

Voici une belle entraide pour contribuer à la lutte contre cette maladie préoccupant chaque famille.

Pensons dès à présent à l'organisation de la 6ème édition qui aura certainement lieu le 30 avril 2027.



RETOURS SUR IMAGES

PRINTEMPS DES ARTISTES



COMMÉMORATION 8 MAI



CONCERT DANS LE JARDIN DE LA SYNAGOGUE



TRAIL DU TCHL 2026



TREC



DERBY CROSS DERBY EVENTING



LA VIE À INGWILLER

ÉTAT CIVIL

ANNIVERSAIRES

JUILLET – AOÛT – SEPTEMBRE 2026

- 2 juillet **LANNO née HUBELE Marie-Claire**, 90 ans
18 juillet **LOEFFEL née BALTZER Madeleine**, 94 ans
20 juillet **KERN Robert**, 91 ans
10 août **HERRMANN Jacques**, 92 ans
18 août **GRIEBEL née MULLER Marie**, 91 ans
26 août **VOLLMER Charles**, 94 ans
28 août **KLEIN née MUNSCH Yvonne**, 98 ans
12 sept. **LINCKER Frédéric**, 93 ans
13 sept. **WALCH née HELL Arlette**, 90 ans
14 sept. **LEICHTWEISS née PAULE Marguerite**, 93 ans
18 sept. **MULLER Suzanne**, 91 ans
21 sept. **SCHERRER née MUNSCH Paulette**, 93 ans
26 sept. **STUTZMANN née CARBIENER Marleine**, 93 ans
29 sept. **HAAS Georges**, 98 ans

DÉCÈS

JANVIER – FÉVRIER – MARS 2026

- WINDHOLZ Michel**
5 janvier 2026 – 63 ans
SCHERMANN née LEICHTWEISS Astride
10 janvier 2026 – 73 ans
TSOUFLIDIS Evangelos
22 janvier 2026 – 60 ans
GEYER Philippe
28 janvier 2026 – 67 ans
HAENEL Roland
5 février 2026 – 66 ans
EHLES Jean-Paul
7 février 2026 – 77 ans
SCHWARTZ née MEYER Simone
15 février 2026 – 86 ans
WAECKERLE née WEISSLER Renée
24 février 2026 – 91 ans
DAUENDORFER née WENDLING Anne
3 mars 2026 – 86 ans
JUD André
5 mars 2026 – 92 ans
REIMANN née KRIEGER Liliane
14 mars 2026 – 87 ans
MUHR Charles
15 mars 2026 – 65 ans
JAEGGY née DIETENBECK Alice
16 mars 2026 – 99 ans



MARIAGES

AVRIL – MAI – JUIN 2026

- 9 mai **CHERTOVSKIKH David et MYKHALCHYCH Daryna**
9 mai **METZ Camille et SCHWEY Romain**
6 juin **ZENSZ Emmanuel et NEHLIG Amélie**

NAISSANCES

JANVIER – FÉVRIER – MARS 2026

- CLADY Kalía** 6 janvier 2026
STRAUB Eliot 16 janvier 2026
WEISS KREUTZER Zayon 3 février 2026
WAECHTER Andreas 13 février 2026
ROY FROELIGER Maud 28 février 2026
DESSIN LEVERRIER Théo 30 mars 2026

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

VENDREDI 19 JUIN AU DIMANCHE 5 JUILLET

Exposition d'Art « Drôles d'oiseaux » par Pierre LETZ et Daniel MARTIN à la mairie, dans la salle du conseil.

JEUDI 2 JUILLET

Apéro-concert organisé par l'UCI. Restauration sur place. Place du marché à partir de 17h00.

VENDREDI 3 JUILLET

Sortie demi-journée à Weiterswiller avec le Club Vosgien. Guide : A.-M. Thummel – 07 81 06 54 88.

SAMEDI 4 JUILLET

Sanglier à la broche organisé par le Club Avicole au foyer, 32A route de Bitche à Ingwiller. Réservations au 06 22 18 51 72.

Vente de la Ressourcerie : vêtements, chaussures et accessoires de seconde main pour toute la famille, de 9h00 à 15h00 à l'Escale (gare), organisée par l'association P'tit Déclic.

Soirée tartes flambées organisée par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers d'Ingwiller, place du marché à partir de 18h00.

MARDI 7 JUILLET

Barbecue aux Comtes de Hanau à Ingwiller, organisé par le Club TLL. Renseignements au 06 76 35 53 80.

VENDREDI 10 JUILLET

Sortie journée à Abreschwiller avec le Club Vosgien. Guide : A.-M. Thummel – 07 81 06 54 88.

DIMANCHE 12 JUILLET

Marché du Terroir et de l'Artisanat au Parc Public à partir de 10h00.

Apéro-concert avec l'orchestre folklorique Le Herrenstein.

Country music avec Texas Sidestep en après-midi. Restauration midi et soir.

LUNDI 13 JUILLET

À partir de 19h00, festivités du « 14 Juillet » au Parc Public.

Mise à l'honneur des sportifs méritants, défilé aux lampions, feu d'artifice, buvette et restauration.

MARDI 14 JUILLET

Cérémonie du 14 Juillet au Parc Public à 11h00.

Apéritif-concert par la Musique Municipale d'Ingwiller. Distribution des « Wegele » aux enfants.

VENDREDI 17 JUILLET

Sortie demi-journée au Col de Steige avec le Club Vosgien. Guide : J.-M. Krener – 07 81 72 39 20.

SAMEDI 18 JUILLET

Vente de la Ressourcerie : vêtements, chaussures et accessoires de seconde main pour toute la famille – « Plus belle en robe ! » – de 9h00 à 15h00 à l'Escale (gare), organisée par l'association P'tit Déclic.



JUILLET

JUIN, JUILLET ET AOÛT 2026

Le Tennis Club d'Ingwiller (TCI) propose une adhésion "été " pour les mois de juin, juillet et août 2026. Une opportunité de vous mettre ou de vous remettre au tennis à moindre frais. Pour les mordus, la nouvelle saison démarrera le 1er septembre 2026 avec des cours donnés par un enseignant certifié et destinés aux enfants comme aux adultes.

Vous pouvez bien sûr vous inscrire sans prendre de cours ! N'hésitez pas à vous renseigner sur les conditions d'inscriptions proposées."

Contact : tcingwiller@laposte.net · 06 82 90 41 03

VENDREDI 24 JUILLET

Sortie journée à Rothau, repas tiré du sac, avec le Club Vosgien. Guide : J.-C. Hetzel – 07 70 67 30 43.

Concert Garden Rock sous les serres de Fritschmann à partir de 20h00.

MERCREDI 29 JUILLET

Collecte de sang à l'Espace socio-culturel à partir de 16h30.

JEUDI 30 JUILLET

Soirée karaoké sous la halle à partir de 19h30. Buvette et restauration à partir de 19h00.

VENDREDI 31 JUILLET

Sortie demi-journée à Espel avec le Club Vosgien. Guide : F. Sohn – 06 09 98 74 28.

Le Centre Prana a la joie d'accueillir cette année 2 chamans d'Amazonie brésilienne et des Andes du 7 au 19 juillet à Ingwiller, Wingen-sur-Moder, Wimmenau, Strasbourg et Bitche. Voici les dates des manifestations et le lien de la billetterie (sur le site centreprana-strasbourg.fr) :

Mardi 7 juillet à 20h : Projection du film Kato à Wingen-sur-Moder

Mercredi 8 et jeudi 9 juillet de 19h à 21h30 : Ateliers avec Athamis à Strasbourg

10 → 12 juillet : Retraite immersive avec Athamis à Bitche

Lundi 13 juillet de 19h à 21h30 : Rencontre avec les deux chamanes à Ingwiller

Mardi 14 de 14h à 16h30 et mercredi 15 juillet de 19h à 21h30 : Ateliers avec Maître Atawallpa à Strasbourg

17 → 19 juillet : Retraite immersive avec Maître Atawallpa à l'association Zen It à Wimmenau



SAMEDI 1^{er} AOÛT

Vente de la Ressourcerie : vêtements, chaussures et accessoires de seconde main pour toute la famille – « Grande braderie de l'été » – de 9h00 à 15h00 à l'Escale (gare), organisée par l'association P'tit Déclic.

JEUDI 6 AOÛT

Soirée folklorique sous la Halle à 20h00.
Buvette et restauration.

VENDREDI 7 AOÛT

Sortie journée à Lembach, visite du four à chaux, repas tiré du sac, avec le Club Vosgien.
Guide : R. Zimmermann – 03 88 89 49 67.

LUNDI 10 AOÛT

Concert des Violons d'Ingwiller à la maison de retraite du Neuberg, de 14h30 à 15h30.

Concert de jazz avec Paquito sous la Halle, place du Marché, à 20h00.
Restauration à partir de 19h.
Entrée payante : 6 €.

VENDREDI 14 AOÛT

Sortie demi-journée à Englishberg avec le Club Vosgien.
Guide : S. Schnell – 06 63 64 45 38.

SAMEDI 15 AOÛT AU MERCREDI 19 AOÛT

Messti avec restauration en soirée assurée par l'ASI.

MARDI 18 AOÛT

Marché trimestriel au centre-ville.

VENDREDI 21 AOÛT

Sortie journée à Wingen, repas tiré du sac, avec le Club Vosgien.
Guide : J.-C. Hetzel – 07 70 67 30 43.

Concert Garden Rock sous les serres de Fritschmann à partir de 20h00.

DIMANCHE 23 AOÛT

Le Masque rencontre Baroque : « Music for a While » avec Julia Renoeckl à l'église protestante dès 20h00.

LUNDI 24 AOÛT AU JEUDI 26 AOÛT

Stage de théâtre.

VENDREDI 28 AOÛT

Sortie demi-journée au Mont Saint-Michel avec le Club Vosgien.
Guide : F. Sohn – 06 70 76 78 67.

SAMEDI 29 AOÛT

Les Cavaliers du Seelberg proposent un après-midi du cheval de 14h00 à 18h00.
Présentation de chevaux à l'obstacle, cours d'essai, démonstrations (voltige, carrousel) et inscriptions pour la rentrée 2026-2027.
Buvette, crêpes et glaces.

DIMANCHE 30 AOÛT

Sanglier à la broche organisé par l'AAPPMA à l'étang de pêche.
Sanglier à la broche accompagné de flageolets et de frites, café et dessert compris.
Tarif : 22 €.
Inscriptions au 06 85 01 47 16 ou au 06 95 16 38 29 jusqu'au 26 août.



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

SEPTEMBRE

LUNDI 1^{er} SEPTEMBRE

Sortie aux Thermes Caracalla ou shopping à Baden-Baden avec le Club TLL.
Renseignements au 06 76 35 53 80.

VENDREDI 4 SEPTEMBRE

Sortie journée aux Houblonnières, restaurant, avec le Club Vosgien.
Guide : G. Osswald – 06 36 43 76 33.

SAMEDI 5 SEPTEMBRE

Vente de la Ressourcerie : vêtements, chaussures et accessoires de seconde main pour toute la famille – « Nouvelle collection d'automne » – de 9h00 à 15h00 à l'Escale (gare), organisée par l'association P'tit Déclic.

DIMANCHE 6 SEPTEMBRE

Concert donné par le Chœur d'Hommes d'Alsace Bossue à 17h00 à l'église protestante.

VENDREDI 11 SEPTEMBRE

Sortie demi-journée à Offwiller avec le Club Vosgien.
Guide : J.-G. Sohn – 06 09 98 74 28.

Soirée bains sonores proposée par le Centre PRANA au 9A, route de Haguenau (nouvelle adresse du cabinet d'hypnose), de 20h00 à 21h45.
Renseignements et billetterie sur le site centreprana-strasbourg.fr.

DIMANCHE 13 SEPTEMBRE

Forum des associations au complexe sportif du Bannholz.
Organisé par l'OMSCALI à partir de 14h00.

VENDREDI 18 SEPTEMBRE

Sortie journée à Walscheid, repas tiré du sac, avec le Club Vosgien.
Guides : A. Hermann et R. Zimmermann – 03 88 89 49 67.

SAMEDI 19 SEPTEMBRE

Vente de la Ressourcerie : vêtements, chaussures et accessoires de seconde main pour toute la famille – « Trouve ta veste » – de 9h00 à 15h00 à l'Escale (gare), organisée par l'association P'tit Déclic.

DIMANCHE 20 SEPTEMBRE

18e Marche gourmande organisée par l'ASI et les Kahleburjer Lewe.
Réservations au 03 88 89 42 27, au 06 16 80 13 67 ou au 07 49 48 62 62.

VENDREDI 25 SEPTEMBRE

Sortie demi-journée à Volksberg avec le Club Vosgien.
Guide : W. Reinhardt – 06 76 34 44 07.

SAMEDI 26 SEPTEMBRE

Journée portes ouvertes chez Terre Active, organisée par l'AMAP.
9h30 : accueil café.
10h00 : visite des cultures.
À partir de 12h30 : pique-nique espagnol.
Renseignements au 06 27 17 84 38.

Cercle de chants proposé par le Centre PRANA au 9A, route de Haguenau (nouvelle adresse du cabinet d'hypnose), de 20h00 à 21h45.
Renseignements et billetterie sur le site centreprana-strasbourg.fr.



INFORMATIONS PRATIQUES



**EN DIRECT SUR
VOTRE SMARTPHONE !**
AVEC L'APPLI MOBILE CITYKOMI®



CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ-PASSEPORT

Attention à la date de validité de vos passeport et carte nationale d'identité car les délais de renouvellement peuvent atteindre 2 mois en raison des contraintes de biométrie. En France, la carte d'identité reste valable 5 ans après la date d'échéance. **L'établissement de ces documents se fait exclusivement sur rendez-vous que vous prendrez sur le site de la mairie :**

www.mairie-ingwiller.eu

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Tous les samedis de 8h à 12h à La Halle et sur le parvis de l'église protestante. Vous y trouverez fruits, légumes, poulets (rôtis ou pas), œufs, fromages, huiles, fruits secs, miels, confitures, bretzels, boucherie-charcuterie, gibiers (viande et transformé), poissons, produits traiteur et spécialités italiennes.

BAR DU COIN À LA HALLE

Le Bar du Coin ouvre ses portes chaque samedi matin lors du marché hebdomadaire. Les associations se font un plaisir de vous y accueillir tous les samedis matin.

DÉCHÈTERIE

Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 13h à 18h (entrée jusqu'à 17h50)

Le samedi de 9h à 18h en continu (entrée jusqu'à 17h50)
Vous y trouverez toutes les informations relatives à la gestion des déchets ainsi que des sachets pour vos poubelles de biodéchets.

BUREAUX DU TRÉSOR PUBLIC

transférés à Sarre-Union

BUREAU DE POSTE

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
et le samedi de 9h à 12h

L'ESPACE FRANCE SERVICES

Géré par la Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre, l'Espace France Services vous **accueille au rez-de-chaussée de la mairie**. Ce nouvel espace, gratuit et ouvert à tous, facilite l'accès des citoyens aux services publics et à leurs outils numériques

Espace France Services

85 rue du Général Goureau, 67340 Ingwiller

Tél 03 67 34 40 88

Email : franceservices@hanau-lapetitepierre.alsace

Horaires d'ouverture

- lundi Fermé
- mardi de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00
- mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
- jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- samedi de 9h00 à 12h00

Suivez l'actualité de l'Espace France Services sur Facebook

facebook.com/FranceServicesHLPP

PERMANENCES UNIAT

Nouvelle adresse : Pôle des associations et de santé à WINGEN sur MODER (à côté de la mairie)

Les 2ème, 3ème et 4ème Mercredi du mois, uniquement sur Rendez-vous à prendre au 03 88 15 00 05 du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00

POINT D'INFORMATION DE L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL HANAU-LA PETITE PIERRE

Accueil de la mairie 85 rue du Gal Goureau

NUMÉROS D'URGENCE

PERMANENCE DE LA POLICE MUNICIPALE

89 rue du Gal Goureau · Téléphone : 03 67 34 63 06

police.municipale@mairie-ingwiller.eu · [Police municipale d'Ingwiller](#)

Enfance maltraitance : **119**

Enfants disparus : **116**

Gendarmerie Bouxwiller : **03.88.70.70.17**

ou Gendarmerie : **17**

GRDF Urgence : **0800 47 33 33**

Pompiers : **18**

ou n° international : **112**

Samu : **15**

SDEA urgence eau

(reseau communal) : **03.88.19.97.09**

